



BOUSSAC

● BULLETIN COMMUNAL



MAI 2025

Sommaire :

La mairie vous informe.....	2
Informations diverses	3
La durée de vie des déchets	4
Chenilles processionnaires et moustiques tigres	5
Animations et dates à retenir	7
Voyage humanitaire au Togo	8
Conseil Municipal du 7 février 2025.....	9
Conseil Municipal du 7 mars 2025.....	10
Conseil Municipal du 11 avril 2025.....	12
Les galettes sont parties comme des petits pains.....	16
Salle 84 : un espace où il fait bon se retrouver	16
Les chasseurs ont régalié l'assistance	17
Vacances culturelles pour les écoliers	17
Rencontre culturelle à la Salle 84.....	18
Gros succès pour La Boussacoise 2025	19
Du monde pour déguster le rougail	20
Histoire du Bassin et histoire culinaire pour les infatigables	21
Médaille militaire pour Jacques LEMERAY	22
Des projets pour la Taverne d'Albert	22
Plantation de haies multi-usages	23
Une chasse aux œufs enthousiasmante.....	23
C'est avec sérieux que les marcheurs ont fait les Igues	24
L'idée recette	25
Le coin des enfants	26

Rédaction - diffusion :
Commission Communale de l'information

Édito :

Vous avez entre vos mains le dernier bulletin communal. Vous y trouverez toutes les animations proposées par les associations communales. Connectez-vous aussi sur le site internet de la commune « boussac-aveyron.fr » à la page « Agenda » pour connaître les animations qui se déroulent dans le Ségala. Vous pouvez également retrouver tous les articles de ce bulletin sur la page « revue de presse ».

L'aire de fitness de loisirs est à votre disposition au niveau de l'aire de jeux de la mairie. Un équipement complet pour les adultes et les enfants vous y attend. D'autres installations ont également été installées au stade du Pont de Membre pour le plaisir des petits et des grands.

Bel été à tous !



LA MAIRIE VOUS INFORME

SECRETARIAT DE MAIRIE

44 Rue de la mairie 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 69 02 63

@-mail : mairie@boussac-aveyron.fr

Site internet : <http://www.boussac-aveyron.fr>

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 13h30 à 17h00

Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h à 12h30

Samedi : 9h à 12h30

Fermeture le mercredi et le dernier samedi du mois

PERMANENCE DU MAIRE SUR RENDEZ-VOUS

Fermeture du secrétariat :

Du 28 mai au 1^{er} juin et du 10 au 31 août 2025

En cas d'urgence, contact : M. le Maire au 06.34.26.49.95

BIBLIOTHEQUE

44 Rue de la mairie 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 74 79 82

@mail : bibliothequeboussac@gmail.com

Site internet : <http://reseau.bibliotheque.baraqueville.fr/>

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi : 16h à 18h30

Samedi : 10h à 12h

Et le 1^{er} dimanche du mois.

Contact : Mme JANKOWSKI Sandrine au 06 06 45 37 98

ECOLE

104 Rue du Centre 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 72 31 50

@mail : 0120189R@ac-toulouse.fr

Directrice : **Mme Marion VERDIER**

SIVOS DU PAYS SEGALI

116, Place René Cassin 12160 BARAQUEVILLE

Tél. 05 65 47 96 52

Pour toutes questions sur les services périscolaires, vous pouvez vous connecter via le lien suivant : [Accueil / e-portail \(berger-levrault.fr\)](#) ou accueil@sivospayssegali.fr

PAYS SEGALI COMMUNAUTE

100, Place René Cassin 12160 BARAQUEVILLE

Tél. 05 65 69 27 43

Pour toutes questions sur les services gérés par l'intercommunalité, vous pouvez vous connecter aux liens suivants : [Accueil / e-portail \(berger-levrault.fr\)](#) et www.payssegali.fr,

INFORMATIONS DIVERSES

Déchetterie de Baraqueville

Zone d'activités de Marengo
12160 BARAQUEVILLE
Tél. 05.65.71.97.84

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00 à 12h00 – 13h30 à 18h00

Mercredi : 9h00 à 12h – 13h30 à 18h00

Vendredi : **Fermé le matin** - 13h30 à 18h00

Samedi : 9h00 à 12h00 – 13h30 à 18h00



Moi, je me mets au verre, pas vous ?

CONSEILS ET CONSIGNES :

- Conteneur réservé aux emballages en verre.
- Uniquement les emballages vides.
- Ni capsule, ni bouchon.

bouteilles bocaux pots en verre
verre transparent et coloré



A NE PAS DEPOSER AU CONTENEUR : vaisselle cassée, porcelaine, faïence, le pyrex, le cristal, verres spéciaux (miroirs, vitrocéramique...), flacons de parfum, vases...

Nos déchets ont de la ressource !

BIEN TRIÉ
le verre se recycle
À L'INFINI

RECENSEMENT DES JEUNES A 16 ANS

Les jeunes gens et jeunes filles nés en 2008 doivent se faire recenser en mairie à partir de leur date d'anniversaire.
Merci de vous munir de votre pièce d'identité et du livret de famille de vos parents.

Le recensement est obligatoire et donne des droits.

NE CONFONDONS PAS TOILETTES ET POUBELLES



ÇA BOUCHE LES CANALISATIONS
ÇA POLLUE
ÇA CRÉE DES PANNES AU NIVEAU DES POMPES DE LA STATION D'ÉPURATION
C'EST PUNISSABLE

NOUVEAUTÉ

Lancement de la plateforme



Un **outil simple** pour permettre à chacun de s'informer sur les **restrictions de l'usage de l'eau en vigueur localement** :



La durée de vie des déchets dans la

NATURE



J'❤️
LA NATURE
PROPRE
Faites la chasse aux déchets !



Connaître pour mieux agir

Chenilles de Processionnaires du pin et du chêne

Processionnaire du pin

Thaumetopoea pityocampa



Nid sur branche
Pin et cèdre

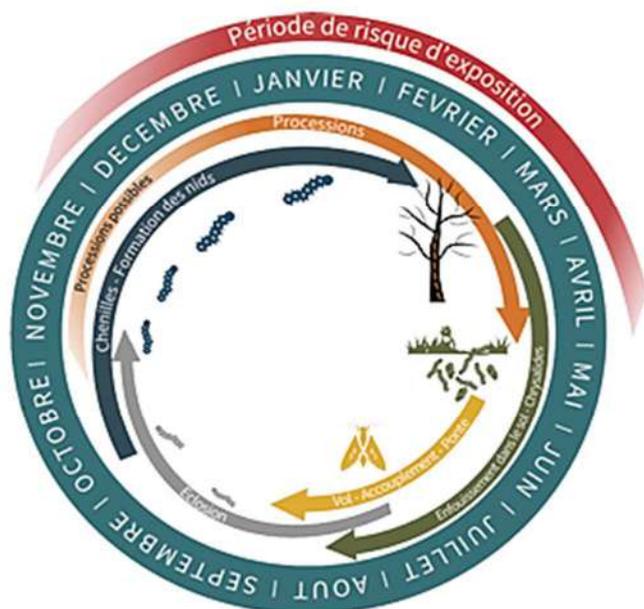
Processionnaire du chêne

Thaumetopoea processionea



Nid sur tronc
Chêne

Lorsqu'elles se sentent en danger, les chenilles libèrent des soies urticantes très volatiles. Elles se retrouvent dans les nids qu'elles confectionnent et qui les abritent.



Risques pour la santé

i Toutes les chenilles poilues ne sont pas dangereuses pour la santé i

Yeux rouges
qui piquent

Eternuements
Nez bouché et qui coule
Maux de gorge



Brûlures
Rougeurs
Œdèmes
Douleurs

Possible nécrose
de la langue

EN CAS DE SYMPTÔMES CONTACTEZ UN MÉDECIN OU UN CENTRE ANTIPOISON, SI VOUS PRÉSENTEZ DES DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES APPELÉZ LE 15 OU 112 SANS DÉLAI.

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION
*Liberté
Égalité
Fraternité*



@ chenille-risque@fredon-france.fr

Retrouvez nous sur
les réseaux sociaux !

www.chenille-risque.info



J'ÉLIMINE LES
EAUX STAGNANTES



JE CHANGE L'EAU
2 FOIS PAR SEMAINE ET
VIDE LES COUPELLES



JE COUVRE LES
BIDONS D'EAU
ET LES BASSINS



JE NETTOIE LES
GOUTTIÈRES



JE NE LAISSE PAS
STAGNER L'EAU
DE PLUIE



(très petit !)

**COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !**

Dengue, chikungunya, zika
PROTÉGEONS-NOUS !



Chaque femelle moustique tigre
pond environ 200 œufs, même
dans de petites quantités d'eau.

C'est là qu'il faut agir...

**PARTOUT, SUPPRIMEZ
LES EAUX STAGNANTES !**

ANIMATIONS - DATES À RETENIR

Dans le cadre des Rencontres En Pays Ségali, la Cie Spoutnik

avait parcouru le territoire en vélo à la rencontre des habitants.

*La Compagnie Spoutnik revient pour présenter un bilan de ces rencontres le **vendredi 30 mai 2025** à la salle des fêtes de Bousac à partir de 19h00 pour soirée « rétrospective-souvenir »*

Le Comité d'Animation et de Loisirs de Bousac organise :

*Le **samedi 5 juillet 2025** « Bous's arts et Gourmandises » un marché d'artisanat d'art et gourmand (Ouvert au public à partir de 15h, jusqu'à 22h pour les arts et 23h pour les gourmands) Place de l'Église.*

Aînés de Bousac-Vors :

*Prochaine rencontre : **Mercredi 16 juillet** (pique-nique au Pont de Membre).*

Pour plus de renseignements, contactez de M. BRAS Serge, le président 06.87.72.65.98

*L'Association « **Sur les chemins de Bousac et du Ségala** » propose une **randonnée nocturne le vendredi 8 août 2025**, « Soupe au fromage » à l'arrivée (sur inscriptions).*

Et chaque semaine, l'association vous propose une randonnée.

Renseignements auprès de : Martine 06.26.65.98.31 ou chemins.segala12@gmail.com

SOIRÉE
PÉTANQUE
JUILLET - AOÛT

TOUS LES VENDREDIS
A 20H30



**AMATEURS DE PÉTANQUE,
OU POUR UN MOMENT CONVIVAL,
REJOINT NOUS PLACE DE LA MAIRIE**

Le Comité

Fête des Classards :

les 14 et 15 août, place de l'Église

L'association « LA TAVERNE D'ALBERT »,

Renouvelle son opération « Four ouvert »

Le dimanche 7 septembre 2025

libre cuisson des produits de chacun, dès 8h00 pour la cuisson de votre pain, et en suivant pour toutes vos préparations.

« **Danses à Bousac** » vous propose des cours de danses traditionnelles
Un mardi sur deux à 20h30 - Salle des fêtes de Bousac **Reprise le 07 octobre 2025**

Renseignements auprès de :

Florence CAZALS (06.03.56.16.83)

Gérard et Françoise BERTRAND

(06.80.00.10.29 ou 06.13.66.50.31)

Liliane CARDAILLAC (06.14.07.48.96)

Retrouvez toutes ces informations en téléchargeant l'application PANNEAU POCKET !

VOYAGE HUMANITAIRE AU TOGO

DU 1ER AU 16 AOÛT 2025



Soutien à la parentalité

Repérage d'éventuels troubles du neurodéveloppement

Prévention de la santé sexuelle

Soutien aux apprentissages

Ouverture sociale des enfants en situation de handicap

FAITES UN DON POUR NOUS AIDER À FINANCER CE VOYAGE

Les fonds collectés serviront à :

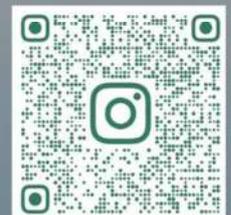
Couvrir notre budget

Organiser une excursion adaptée aux enfants en situation de handicap

Acheter des fournitures scolaires, des jeux éducatifs,
des produits pour l'hygiène et la santé sexuelle



Association FM Humanitaire
Faustine LAUR & Maëva TEYSSEBRE
06 71 31 97 81 - 07 88 46 71 63



Suivez notre aventure



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FEVRIER 2025

Sont présents : BLANC Sébastien, BLANC Stéphane, BOUZID Patricia, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, HENRY Christian, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, MOUYSET Sandrine, SOLIER Richard, SOULIÉ Jean-Marc.

Absents et excusés : BÉGUÉ Elodie, POUGET Sabine.

Secrétaire de séance : SOLIER Richard

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu et le procès-verbal de la dernière séance.

AVEYRON INGENIERIE : VALIDATION DES NOUVEAUX STATUTS

Comme indiqué par M. MAUREL Jacques lors du conseil municipal du 8 novembre 2024, au cours de la dernière assemblée générale d'Aveyron ingénierie, il avait été évoqué la nécessité de modifier les statuts afin de faciliter et de simplifier les échanges avec les communes adhérentes. Le conseil valide ces nouveaux statuts.

CONTRAT DE MAINTENANCE DEFIBRILLATEURS

Monsieur le Maire indique que le contrôle des défibrillateurs est obligatoire. Aujourd'hui, seul un contrôle visuel est effectué. Il présente le devis d'une entreprise installée à Villeneuve pour assurer la maintenance des deux défibrillateurs. Le conseil municipal valide ce devis d'un montant de 259,90 € HT.

AIDE SOCIALE

Monsieur le Maire indique que la commune doit prendre à sa charge les frais d'inhumation pour les personnes indigentes. Cette notion d'indigence n'est pas clairement définie. Toutefois, la commune doit prendre en partie le montant des frais. Le conseil décide de valider la prise en charge de la crémation, soit environ 881 €.

PERSONNEL

Monsieur le Maire indique que l'offre est toujours publiée sur le site emploi territorial. A ce jour la commune a reçu quelques CV. La fin du délai de vacances d'emploi est au 19/02/2025. Le poste est ouvert au 1^{er} mars 2025.

ECOLE / SIVOS DU PAYS SÉGALI

Le prochain conseil d'école aura lieu le 13 février 2025. Le conseil d'école devra se prononcer à nouveau sur la semaine à 4 jours, car il s'agit d'une organisation dérogatoire qu'il faut renouveler.

La prochaine réunion du SIVOS est prévue pour le 25 février.

PAYS SEGALI COMMUNAUTE

Pour ce qui est des travaux de voirie, la commune a retenue 3 sites :

- la voirie du lotissement le Clos de Caufour
- le chemin de la Pouffre à Membre
- le carrefour RD911/Baraque de Cussan

Les travaux préparatoires devraient avoir lieu au mois d'avril/mai, et le goudronnage avant la fin septembre.

En 2024, la Communauté de Communes a obtenu des subventions au titre de la DETR qui viendront en déduction du montant des travaux de la commune.

ENTRETIEN ARBRES DE HAUTES FUTAIES

Monsieur le Maire indique que la commune doit faire appel à un professionnel pour l'égagement de certains arbres situés dans des lieux publics. Afin de pouvoir faire venir l'égageur une journée, il demande aux conseillers de répertorier les arbres qui nécessiteraient un entretien pour justifier le déplacement de l'égageur.

ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire indique que les travaux de modernisation de l'éclairage public sont terminés depuis fin 2024, mais qu'il fallait attendre le mois de février afin de pouvoir demander le rétablissement de l'éclairage public la nuit, car ces travaux nécessitent le passage de l'entreprise en charge de l'entretien sur la commune. Il indique que l'extinction n'a jamais très bien marché et ne pouvait pas s'appliquer à toute la commune. Le rétablissement de l'éclairage public avec

un abaissement de 20 % de la luminosité la nuit serait un meilleur compromis. Le conseil valide le principe du rétablissement de l'éclairage public la nuit.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire présente le programme du voyage à Haimps le weekend de Pentecôte. Des places sont toujours disponibles.
- Monsieur le Maire rappelle les dates des prochaines commissions de la communauté de communes ; le 11 février la commission économique, le 13 février la commission agriculture.
- Monsieur le Maire indique que M. SALLES Didier, plombier, qui a répondu pour le remplacement de la chaudière gaz de la résidence, viendra mardi matin pour répondre aux questions soulevées par le devis.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MARS 2025

Sont présents : BÉGUÉ Elodie, BLANC Sébastien, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, HENRY Christian, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, POUGET Sabine SOLIER Richard, SOULIÉ Jean-Marc.

Absents et excusés : BLANC Stéphane, BOUZID Patricia, MOUYSET Sandrine.

Secrétaire de séance : BÉGUÉ Elodie

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu et le procès-verbal de la dernière séance.

AUTORISATION AU MAIRE A MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE

Monsieur le Maire est autorisé, dans la limite de 25 % des dépenses d'investissement inscrite sur le budget 2024, à mandater les dépenses d'investissement à intervenir avant le vote du budget 2025 sur le budget « photovoltaïque ».

ETAT RECAPITULATIF DES INDEMNITES PERCUES PAR LES ELUS

Comme le prévoit le code général des collectivités territoriales, un état présentant l'ensemble des indemnités perçues par les élus doit être communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune.

VOTE DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES (CFU) 2024

Monsieur SOULIE Jean-Marc présente pour la commission « finances », les chiffres des comptes financiers uniques. Le compte financier unique (CFU) se substitue au compte administratif de la Commune et au compte de gestion établie par le trésorier. Le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents.

Monsieur SOULIE Jean-Marc donne les résultats des budgets de la commune, du service assainissement, du lotissement « le Clos de Caufour » et du lotissement « l'Eminade », et du budget photovoltaïque qui se résument ainsi (*les tableaux correspondants se trouvent dans le procès-verbal de la réunion du vote du budget*)

Lotissement Le Clos De Caufour

Section de fonctionnement

Dépenses	BP +DM	Réalisé	Recettes	BP +DM	Réalisé
Intérêt	28,77	28,77	Vente terrains		
Annulation stock			Variation terrain		
Frais accessoires	1,00	0,00	Autres produits	1,00	
Déficit reporté	10 953,95		PEC déficit	10 982,72	10 982,72
TOTAL	10 983,72	28,77	TOTAL	10 983,72	10 982,72

Le déficit de ce budget a été pris en charge par le budget principal de la Commune. Le résultat de ce budget est égal à 0.

Section d'investissement

Dépenses	BP +DM	Réalisé	Recettes	BP +DM	Réalisé
Emprunt	22 117,19	22 117,19	Reprise stock initial		
Résultat reporté			Résultat reporté	22 117,19	0,00
TOTAL	22 117,19	22 117,19	TOTAL	22 117,19	0,00

Ce budget a été clôturé le 31/12/2024.

Lotissement L'Eminade

Aucune écriture n'a été passée sur ce budget en 2024.

Reports de l'exercice 2023 en section de fonctionnement : - 65 636,57 €

Reports de l'exercice 2023 en section d'investissement : - 54 291,21 €

Deux terrains sont toujours à vendre sur ce lotissement. Lors de la séance du 9 janvier 2025, le prix au mètre carré a été baissé à 15 €.

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT

Le CFU de la commune fait apparaître un excédent de fonctionnement de 342 295,93 € (résultat de l'exercice + résultat reporté) et un solde d'investissement de : -120 036,10 € (résultat de l'exercice + résultat reporté). Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- affectation en réserve au 1068 = 120 036,10 €
- excédent de fonctionnement à reporter sur l'exercice 2025 (R002) : 221 909,83 €

Pour le service assainissement, le CFU fait apparaître un excédent d'exploitation de 52 582,72 €. Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat 2024 comme suit :

- affectation en réserve au 1068 = 15 944,38 €
- excédent de fonctionnement à reporter sur l'exercice 2025 (R002) : 36 638,34 €

SMELS

- Monsieur le Maire expose que le Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala a délibéré pour l'adhésion de 4 nouvelles communes : VIALA DU TARN, VERRIERES, CURAN et SAINT LAURENT DE LEVEZOU. Afin de valider l'extension du périmètre du SMELS, il faut que les communes adhérentes délibèrent à leur tour. Le Conseil Municipal se prononce favorablement à l'adhésion de ces quatre communes au SMELS.

- Monsieur le Maire indique que le transfert de la compétence « assainissement » n'est plus obligatoire. Le SMELS souhaite modifier ses statuts pour créer des « cartes de compétences » « eau » et « assainissement » car les communes du Lévézou ont émis le souhait de déléguer au SMELS la gestion de leur service d'assainissement collectif. La modification des statuts porte également sur le nombre de représentants par commune car il a de plus en plus de difficultés à réunir le quorum lors des réunions du syndicat. Cette modification ne sera effective qu'au prochain renouvellement des conseils municipaux lors des prochaines élections. Le conseil municipal vote en faveur de la modification des statuts ci-dessus.

- Le tarif de l'eau va augmenter de 15 % en 2025 par rapport à 2024.

ECOLE / SIVOS DU PAYS SÉGALI

Le dernier comité syndical a eu lieu le 25 février 2025. Il a été adopté la convention de participation pour les dépenses liées à l'école de Manhac. La contribution a été calculée sur le nombre d'élèves au 01/01/2021, soit 61 élèves pour Boussac. Cette participation est due pour 25 ans.

Une demande de DETR est en cours auprès de la sous-Préfecture pour le financement des travaux de l'école de LAX. Des travaux sur l'école de Boussac sont aussi prévus au niveau des sources lumineuses avec le passage au LED. Les effectifs remontent un peu en 2025. Le SIVOS compte 610 élèves.

Lors du dernier conseil d'école, l'équipe pédagogique a évoqué le problème du stockage du matériel. Un abri de 9 m² doit être réalisé pour remédier à ce problème. Le coût du projet est d'environ 4 700€ HT, dont 50 % est pris en charge par la commune. Ce local devrait être réalisé durant les vacances.

Une réorganisation des classes est en cours de réflexion afin de pouvoir accueillir les élèves de toute petite section.

PAYS SEGALI COMMUNAUTE

- Le programme voirie 2025 concerne : le chemin de la Pouffre, le lotissement le Clos de Caufour, et l'aménagement du carrefour de Grandsagnes. Le montant des travaux estimés s'élève à 46 817 €.

Un projet de création de Zone Artisanale sur Baraque de Cussan est envisagé. Une rencontre avec tous les propriétaires concernés est prévue. À ce jour, une partie de ces terrains sont classés en UX2. Une modification du PLU pour modifier le zonage est à faire.

- Bibliothèque : suite à la restitution de la compétence « bibliothèque » à la commune de Baraqueville, une convention a été signée entre les bibliothèques appartenant au réseau. Cette convention définit les missions et le poste de Marie LUTRAN, coordinatrice des bibliothèques du réseau. La bibliothèque de Boussac est la 2^{ème} bibliothèque sur les 6 que

compte le réseau. Elle compte 80 abonnés, et 2860 prêts pour un local de 40 m². Le nombre d'abonnés s'élève à 1200 sur tout le réseau avec 245 nouveaux abonnés en 2024, pour un nombre de prêts de 44 000 documents. Cette rencontre a été l'occasion d'évoquer la nouvelle organisation avec la MDA. Cette dernière offre un service d'accès à des « ressources numériques » (exemple presse en illimité, accès à des films, formations, cours de langues, permis de conduire, cours de yoga, conseil d'activités manuelles, cuisine, lecture à télécharger sur tablette, philharmonie, musique) à l'ensemble des bibliothèques du département. Une nouvelle rencontre entre bénévoles est prévue le 13 mars 2025.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire indique qu'il a rencontré le SIEDA au sujet de borne de recharge pour véhicules électriques. Faute d'investisseur privé, le SIEDA a décidé de soutenir les communes sans opérateur. Les frais d'installation sont à la charge du SIEDA avec une participation de 1 000 € pour la commune et une maintenance de 300 € par an est à prévoir. La borne est localisée par GPS. Elle serait implantée sur le parking au-dessus de la mairie. Le Conseil Municipal valide cette implantation et ce projet.

- Monsieur le Maire rappelle que la collecte des mobiles orange a pris fin le 28/02/2025.

- Monsieur le Maire indique que les travaux sur la Résidence de la Fontaine ont été validés. Les travaux de remplacement de la chaudière devraient intervenir en septembre.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2025

Sont présents : BÉGUÉ Elodie, BLANC Sébastien, BLANC Stéphane, BOUZID Patricia, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, HENRY Christian, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, MOUYSSSET Sandrine, POUGET Sabine SOLIER Richard, SOULIÉ Jean-Marc.

Absents et excusés : Néant

Secrétaire de séance : HENRY Christian

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu et le procès-verbal de la dernière séance.

VOTE DES TAUX DES TAXES

Monsieur le Maire indique que lors de la commission « finances » qui a eu lieu le 27 mars 2025, il a été proposé une hausse des taux d'imposition de 1,5 % pour la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Le conseil municipal valide cette proposition et fixe les taux pour l'année 2025 comme suit : TH = 8,35 %, TPFB = 34,57 % et TFPNB = 85,86 %.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2025 (COMMUNE, SERVICE ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENT L'EMINADE, PHOTOVOLTAÏQUE)

Monsieur SOULIE Jean-Marc présente pour la commission « finances » les propositions de budgets concernant les budgets primitifs de la commune, du service assainissement, du lotissement « l'Eminade » et du photovoltaïque.

COMMUNE

Section fonctionnement

Dépenses	BP +DM	Réalisé	BP 2025	Recettes	BP +DM	Réalisé	BP 2025
Charges à caractère général	164 700,00	139 302,96	158 250,00	Atténuation charges perso	7 000,00	17 014,84	0,00
Charges de personnel	118 600,00	116 719,47	137 130,00	Produits des services	22 300,00	22 929,80	24 850,00
Dégrèvement JA	1 072,00	1 072,00	1 500,00	Impôts et taxes	198 000,00	206 857,18	211 407,00
Autres charges gestion courante	272 030,00	212 645,73	309 127,58	Dotations et participations	257 100,00	272 960,72	271 720,00
Intérêts emprunts	4 800,00	4 729,36	4 320,00	Revenus des immeubles	68 000,00	72 952,83	68 750,00
Dépenses d'ordre	40 424,18	40 424,18	40 263,55	Produits financiers		4,65	
Virement à sect investissement	215 243,43		148 045,70	Excédent fct reporté de n-1	264 469,61		221 909,83
TOTAL	816 869,61	514 893,70	798 636,83	TOTAL	640 869,61	592 720,02	798 636,83

Résultat de fonctionnement : 77 826,32€

Section investissement

Dépenses	BP +DM	Réalisé	BP 2025	Recettes	BP +DM	Réalisé	BP 2025
Déficit reporté			120 386,10	Couverture déficit			120 386,10
Subventions équip. versées	5 200,00	5 160,00	73 100,00	Dotation, fonds divers, FCTVA	14 946,48	20 600,05	39 535,00
Emprunt	23 700,00	23 327,39	20 407,00	Subventions	2 700,00	25 297,97	35 882,00
Immob incorporelles	54 635,00	54 627,48	0,00	Emprunt Dépôts-caution	257 500,00	1 192,79	216 000,00
Immob Corporelles	167 842,52	64 053,53	224 500,00	Produits de cession	1 000,00	0,00	500,00
Constructions en cours	214 800,00	63 779,17	162 219,25	Opération d'ordre	40 424,18	40 424,18	40 263,55
Autres immobilisations	65 636,57	0,00	5 160,00	Opération patrimoniales	0,00	0,00	5 160,00
				Virement sect ^o fct	215 243,43		148 045,70
TOTAL	531 814,09	210 947,57	605 772,35	TOTAL	531 814,09	87 514,99	605 772,35

Solde de la section d'investissement : - 123 432,58 €

SERVICE ASSAINISSEMENT**Section d'exploitation**

Dépenses	BP +DM	Réalisé	BP 2025	Recettes	BP +DM	Réalisé	BP 2025
Charges à caractère général	1 174,00	1 121,24	4160,00	Redevances CNE	17 000,00	23 223,68	21 000,00
Charges de personnel	6 000,00	5 996,19	6 000,00	Contribution EP	13 000,00	14 131,29	16 281,00
Intérêts emprunts	5 936,00	5 935,09	4 785,00	Redevance Adour Garonne	1 800,00	2 889,25	3 000,00
Redevances agence de l'eau	1 800,00	1 777,00	2 890,00	Branchements	7 800,00	7 800,00	3 900,00
Créances admises en non-valeur	100,00	0,00	150,00	FCTVA	0,00	201,40	
Amortissements	16 110,00	16 110,00	20 653,00	Amortissements	5 850,00	5 850,00	6 564,00
Dotation dépréciation	25,00	24,74	25,00	Excédent fonct.	29 451,36		36 638,34
Virement à SI	43 756,36		48 720,34				
TOTAL	74 901,36	30 964,26	87 383,34	TOTAL	74 901,36	54 095,62	87 383,34

Résultat de fonctionnement : + 23 131,36 €

Section d'investissement

Dépenses	BP +DM	Réalisé	BP 2025	Recettes	BP +DM	Réalisé	BP 2025
Déficit antérieur			15 944,38	Excédent antérieur	7 844,59		
Amortissements	5 850,00	5 850,00	6 564,00	Affectation résultat			15 944,38
Dette	32 045,00	32 044,35	25 260,00	Amortissement	16 110,00	16 110,00	20 653,00
Autres réseaux			37 549,34	FCTVA	202,00	0,00	
Travaux	30 017,95	2 004,62		Emprunt			
				Virement SF	43 756,36		48 720,34
TOTAL	67 912,95	39 898,97	85 317,72	TOTAL	67 912,95	16 110,00	85 317,72

Résultat d'investissement : - 23 788,97

LOTISSEMENT L'EMINADE**Section fonctionnement**

Dépenses	BP 2025	Recettes	BP 2025
Déficit reporté	54 291,21	Vente terrains	25 120,20
Annulation stock	65 636,57	Constatation stock final	0,00
Autres charges de gestion	1,00	Prise en charge déficit par BP	94 807,58
		Autres produits	1,00
Total dépenses de fonctionnement	119 928,78	Total recettes de fonctionnement	119 928,78

Section d'investissement

Dépenses	BP 2025	Recettes	BP 2025
Déficit reporté	65 636,57	Excédent reporté	
Stock terrains		Stock terrains	65 636,57
Total dépenses d'investissement	65 636,57	Total recettes d'investissement	65 636,57

BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE

Section de fonctionnement

Dépenses	BP + DM	Réalisé	BP 2025	Recettes	BP + DM	Réalisé	BP 2025
Déficit reporté			300,00				
Eau - énergie			100,00				
Contrat maintenance			436,00				
Assurance			200,00				
Services bancaires	300,00	300,00	0,00	Vente produit	300,00	0,00	1 464,00
Intérêts			428,00				
TOTAL	300,00	300,00	1 464,00	TOTAL	300,00	0,00	1 464,00

Résultat de fonctionnement : - 300,00 €

Section d'investissement

Dépenses	BP + DM	Réalisé	BP 2025	Recettes	BP + DM	Réalisé	BP 2025
Déficit reporté				Excédent reporté			42 000,00
Emprunt			6 250,00	Emprunt	45 000,00	42 000,00	
Travaux	45 000,00	0,00	35 750,00				
TOTAL	45 000,00	0,00	42 000,00	TOTAL	45 000,00	42 000,00	42 000,00

Résultat d'investissement : + 42 000,00 €

- Concernant le budget principal de la Commune, des travaux sont prévus en investissement au niveau de l'église. Un abat-son est tombé sur la toiture de l'église, la toiture du clocher présente des fuites et doit être refaite. Un rendez-vous avec les architectes des bâtiments de France est prévu fin de mois afin d'exposer les travaux à faire et de voir les financements possibles. Au cimetière, des travaux de consolidation du mur ouest doivent être réalisés. Le remplacement de la chaudière de la Résidence de la Fontaine a également été prévu, ainsi que le remplacement des véhicules si une occasion se présentait. Dans un premier temps, la commune va faire l'acquisition d'une voiture utilitaire afin de permettre aux deux agents techniques d'intervenir sur plusieurs sites. Enfin la rénovation énergétique des bâtiments va être réalisée. Depuis 2023, des études sont en cours avec le SIEDA, et l'avant-projet est porté par Aveyron ingénierie. L'année 2025 doit permettre de finaliser le projet afin que les travaux puissent être lancés en 2026 sur une période de 3 ans pour les 3 bâtiments concernés.

- Concernant le « service assainissement », un bilan 24 heures va être programmé en 2025. Ce bilan va permettre de réaliser un comptage des personnes raccordées. Suite aux travaux d'extension du réseau de Boussac réalisé en 2010, la capacité de la station avait été augmentée. Toutefois cette information n'a pas été enregistrée par les différents services et la station est toujours considérée avec une capacité de 140 équivalents habitants. La réalisation d'un bilan 24 heures permettra de fiabiliser les données et la mise à jour des informations de la station de Boussac. Ce bilan sera réalisé sur Boussac et Courbenac, ce qui permettra de contrôler que les stations fonctionnent bien suite aux travaux de curage de 2021 et 2022/2023. Les derniers bilans 24 heures datent de 2013.

- Concernant le lotissement l'Eminade, Monsieur le Maire précise qu'il ne reste que 2 lots à vendre et qu'une personne s'est manifestée pour leur acquisition. Cette personne n'étant pas de la région, une visite des terrains doit être organisée avant de pouvoir engager d'autres démarches.

- Concernant le budget photovoltaïque, les travaux de renforcement du transformateur au Fraysse ont été réalisés. ENEDIS doit encore alimenter ce nouveau transformateur et les délais peuvent parfois être longs. M. SOLIER indique que les travaux de pose des panneaux sont prévus pour le mois de mai.

Le Conseil Municipal valide les 4 budgets à l'unanimité.

RENOVATION ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS

Monsieur le Maire indique que la commission « économie solidaire et développement durable » s'est réunie le jeudi 27 mars pour la présentation de l'étude de faisabilité réalisée par Aveyron Ingénierie au sujet de la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Un planning prévisionnel a été fixé : réalisation des études préalables en 2025 après choix du maître d'œuvre, et début des travaux en 2026. Le Conseil Municipal valide le lancement de la procédure de consultation et le projet de travaux pour les bâtiments de la mairie, et des anciennes écoles de Boussac et de Cussan.

REGULARISATION ACCES PARCELLE E34 A LA BARAQUE DE CUSSAN

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 4 octobre 2024 concernant l'acquisition d'un accès situé à La Baraque de Cussan. Un bornage a été réalisé par un géomètre afin de définir la superficie à prendre en compte et le nouveau numéro de cette parcelle. Le conseil municipal valide l'acquisition de cette parcelle de 52 m².

ECOLE / SIVOS PAYS SEGALI

Le dernier comité syndical a eu lieu le 9 avril 2025. Au cours de cette réunion, le budget du SIVOS a été validé. Il a été question de la convention avec la FOL (Fédération des Œuvres Laïques). Celle-ci pourrait ne pas être reconduite en 2027. Côté travaux, un abri pour le stockage du matériel doit être réalisé pour l'école de Boussac. Il sera positionné à côté du préau. La commune prendra en charge 50 % du montant des travaux.

PAYS SEGALI COMMUNAUTE

Le dernier conseil communautaire a eu lieu le jeudi 10 avril. Les élus et délégués communautaires ont délibéré sur :

- le fond de concours voirie due par les communes pour les travaux voirie réalisés en 2024. Pour Boussac, ce fond de concours s'élève à 2 272,69 €. Ce montant devra être délibéré par la commune lors du prochain conseil municipal.
- les taux des taxes locales (TEOM, TFB, TFNB, CFE, TH)
- la fixation du produit de la taxe GEMAPI
- les affectations des résultats de clôture de l'exercice 2024
- les budgets primitifs 2025 du budget principal et des 13 budgets annexes

Il a également été question de la modification simplifiée du PLU de la commune de Cassagnes-Bégonhès, et de la révision allégée du PLU de Calmont. La Commune a demandé l'étude d'une modification simplifiée du PLU sur certains points spécifiques, dont la suppression de périmètres de réciprocité autour de bâtiments n'étant plus occupés par des animaux. La communauté envisage également la création d'une zone d'activité à La Baraque de Cussan, le long de la RD911.

Madame POUGET Sabine indique qu'elle s'est rendue à l'assemblée générale du Centre Social du Pays Ségali qui avait lieu le jeudi 3 avril 2025, l'occasion pour ce dernier de présenter son rapport d'activités 2024.

Un nouveau directeur est arrivé début décembre, M. GORON Olivier. L'équipe du Centre social a beaucoup changé. La dynamique est toujours très forte. L'association du Centre Social est une association agréée par la CAF. Cet agrément, délivré tous les 4 ans, prend fin au 31 décembre 2025. Son renouvellement donne lieu à une nouvelle concertation et à l'écriture d'un nouveau projet associatif qui doit permettre de :

- réaligner les objectifs de l'association avec les besoins exprimés par la population
- démontrer la pertinence des actions développées les 4 dernières années
- adapter les actions aux évolutions du territoire
- mobiliser l'implication des habitants et des partenaires de la vie de l'association.

Le renouvellement du projet va s'étaler sur une année selon diverses phases avec concertation de la population du territoire.

Monsieur HENRY Christian a participé à la commission « collecte et traitement des déchets » le jeudi 19 mars. A l'ordre du jour :

- compte rendu de la visite effectuée au SMICTOM Nord-Aveyron, et retour d'expérience sur le déploiement d'un dispositif de collecte des déchets en points d'apport volontaire. L'objectif serait de revoir les tournées, en diminuant, là où cela est possible, le nombre de points de collecte. La mise en place de nouveaux containers, nécessitent l'utilisation d'un camion grue spécial, permettrait à un seul agent d'être sur la tournée. Ce changement n'interviendra pas avant fin 2026, le délai entre la commande du camion et sa réception est d'un an et demi.
- présentation du projet de règlement des déchetteries comportant l'instauration d'une redevance spéciale pour certains déchets apportés par les professionnels pour avis et mis au point avant proposition de délibération en Conseil Communautaire.

QUESTIONS DIVERSES

Voyage Haims : A ce jour, 57 participants sont inscrits pour le voyage qui aura lieu le weekend de Pentecôte 2025. Mme MOUYSET Sandrine présente les différentes propositions reçues pour la réalisation d'un cadeau aux hébergeurs. Il est retenu la proposition d'UNICOR. Une commission « animations » devrait être programmée courant mai pour les derniers ajustements avant le séjour.

Réunions Commissions : la commission « communication » se réunira le mardi 15 avril à 20h30 pour préparer la prochaine information communale ; une réunion « espaces verts » est programmée le lundi 28 avril 2025 à 14h00 ; une réunion de la commission « voirie » doit être fixée afin de faire un point sur le classement des voies communales servant au calcul de la DGF notamment.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 9 mai 2025 à 20h30.

LES GALETTES SONT PARTIES COMME DES PETITS PAINS



La taverne d'Albert a fait à nouveau blanchir les pierres du four pour la cuisson des traditionnelles galettes. La cuisine de la salle des fêtes s'était transformée en véritable rucher avec une dizaine de membres de l'association qui ont confectionné ces délices de la nouvelle année. Depuis trois jours le four était mis en chauffe et tout était fin prêt pour la cuisson du dimanche matin. Quatre fournées ont reçu une cinquantaine de préparations dorées à souhait. Le mot n'est pas usurpé de dire qu'elles sont parties comme des petits pains car elles avaient déjà trouvé preneurs suite aux réservations mises en place. A l'exception des disques de pâte feuilletée, tout était réalisé maison par l'association qui éprouve une réelle satisfaction à régaler chaque année les adeptes de ces

gourmandises. On ne peut que saluer l'origine de cette tradition qui trouve ses origines du temps des romains qui l'avaient instaurée pour abolir les barrières sociales entra maîtres et esclaves. Pour la petite histoire on avait cessé de l'appeler galette des rois après la révolution pour les raisons que l'on peut imaginer, elle avait pris alors le nom de « galette égalité ». Bravo encore à toutes et tous pour cette opération réussie.



SALLE 84 : UN ESPACE OÙ IL FAIT BON SE RETROUVER



Face à la mairie, l'ancien préau de l'école a trouvé depuis quelques mois sa toute nouvelle affectation en débit de boisson licence IV. Cet endroit est devenu un lieu incontournable des dimanches matin en particulier où les gens viennent se rencontrer et les discussions s'articulent autour de tous les sujets d'actualité, agricole, sportive, et autre. « Aller au café » s'associe trop péjorativement à consommer de l'alcool, ce qui est loin d'être le cas, et la vocation première de cet espace est avant tout de susciter un lien social, bien loin de la vague des réseaux sociaux. Les échanges naturels et de proximité, s'ils ne sont pas à découvrir, ont pour mission d'entretenir et de renforcer les relations humaines entre toutes les composantes

de notre société.

Cette nouvelle salle appelée « Salle 84 », lié à l'année de création du comité d'animation, va élargir son champ d'activités et provoquer divers thèmes de rencontre. Il y a bien évidemment les soirées match, les réunions, et bien d'autres encore à imaginer et découvrir.

Exposition: Pas plus tard que ce samedi en l'occurrence, vous pouvez venir découvrir à partir de 15 h 30 une exposition de tableaux réalisés par Pauline BOYER. Un talent à découvrir absolument.



LES CHASSEURS ONT REGALE L'ASSISTANCE

Les chasseurs ont une nouvelle fois convié les personnes pour les agapes programmées chaque année à la même période. La salle était copieusement garnie pour partager ce moment festif préparé par Edouard BEUZON de SENVANSA. Ce repas s'articulait autour de la daube de sanglier, prélevé sur notre territoire, autant dire qu'en matière ce circuit court il est difficile de faire mieux.

La société de BOUSSAC est toujours associée à celle du plateau de MOYRAZES et celle de MANHAC. Au plan de chasse de la dernière période on peut noter le prélèvement des 20 chevreuils prévus et 15 sangliers. Malgré une légère érosion, la société est toujours forte de 23 adhérents, toujours conduite par son président Christian SOULIE, qui tient par ailleurs à remercier GROUPAMA et plus particulièrement la caisse locale pour son aide à l'aménagement d'une chambre froide et qui a également offert les nappes pour la soirée repas.



VACANCES CULTURELLES POUR LES ECOLIERS

C'était les vacances scolaires et les écoliers de l'école Yves et Noëlle DUTEIL se sont retrouvés à la salle des fêtes pour une journée récréative autour de Camille ROUX avec qui ils avaient longuement travaillé pour préparer le spectacle de NOEL. Comédienne et professeur de théâtre elle fut ravie de cette rencontre avec les enfants et s'est gentiment proposé de les rencontrer à nouveau pour les imprégner à nouveau dans la comédie du théâtre. Après une préparation très concentrée, enfants et parents se sont retrouvés en fin d'après-midi pour le spectacle. Une réelle performance pour ces jeunes acteurs, pleins de réalisme qui ont ainsi interprété : Attente stressante chez le dentiste – La danse des vieux – J'ai très faim – La meilleure place du parc – Sur un quai de gare. Ce fut un véritable plaisir renouvelé pour tous les participants qu'il faut féliciter pour leur prestation et merci encore à Camille pour sa démarche éducatrice.



RENCONTRE CULTURELLE A LA SALLE 84



Récemment, la nouvelle SALLE 84 s'est transformée en galerie d'art pour accueillir les tableaux réalisés par Pauline BOYER. Rien ne la disposait particulièrement à embrasser une carrière d'artiste peintre, en effet depuis 2010 elle est en BOLIVIE pour une œuvre humanitaire qui vient en aide à des personnes en situation de handicap. De par cette démarche elle apporte ainsi un peu de lumière auprès de ces gens au travers de son association « SOL EN CASA » - Lumière



dans la maison. C'est également de la lumière qu'elle met dans ses tableaux car elle s'est découvert il y a deux ou trois ans des talents d'artiste. Le mot n'est pas usurpé car elle a déjà plusieurs dizaines de tableaux à son actif qui démontrent l'étendue de son talent. Ils représentent tous des portraits réalisés à partir de clichés et on est subjugués par l'expression de ces visages. Ayant voyagé au TIBET, au NEPAL ou en INDE on y retrouve des faciès plein d'expression et d'une réelle beauté. Ces œuvres sont réalisées avec des procédés éclectiques, en effet outre la peinture classique il y a le pastel, le feutre, la craie et plus simplement le crayon. On ne peut qu'être admiratifs face à ces portraits qui derrière un aspect de griffonnage dévoilent une réelle expression de visage : « Pour faire ces œuvres spontanées, je pose le crayon sur la feuille et je ne le relève qu'après avoir réalisé le portrait »

Pour le vernissage de cette exposition une bien sympathique rencontre s'est déroulée, organisée par le comité

d'animation. Au cours de celle-ci on a pu également découvrir un diaporama de magnifiques images de COLOMBIE commentées par Pauline, occasionnant ainsi un dépaysement à la découverte de ce pays d'AMERIQUE LATINE. Cette rencontre s'est ensuite prolongée autour du pot de l'amitié offert par le comité où chacun a pu continuer d'échanger. Merci aux organisateurs et un grand bravo à PAULINE pour ses œuvres. Merci encore à elle pour le tableau qu'elle a offert et qui trônera en bonne place dans la salle 84. Vous pouvez venir admirer ces tableaux jusqu'à ce dimanche 16 à la salle 84 et si vous souhaitez découvrir ses réalisations, allez sur Instagram – polin_is_arte.



LA BOUSSACOISE

2025



GROS SUCCES POUR LA BOUSSACOISE

La quatrième édition de la Boussacoise a vécu, et on peut le dire bien vécu. Tout était fin prêt pour que cette journée soit réussie et une fois les dernières craintes d'une météo capricieuse effacée, il ne restait plus qu'à l'organisation de cette course d'orientation à se mettre en marche, ou en courant. Dès potron minet, le four recevait une première fournée de pain tandis que les plus chevronnés des concurrents s'élançaient pour leur périple de cinq heures. En possession du plan, chacun élaborait sa stratégie de parcours avant de partir sur le terrain à la recherche des précieuses balises à découvrir. Il s'agit là d'une approche à la fois ludique et sportive d'évoluer sur un territoire, inconnu pour la plupart d'entre eux. Deux autres départs de 3h30 et 2 h se succédaient ensuite, souvent en famille ou entre amis pour une approche très conviviale du challenge à relever. Il y avait également une balade d'orientation de prévue au cœur du village pour faire découvrir aux débutants le concept de cette discipline. A noter la performance du meilleur trailer qui a découvert toutes les balises en 3h39 dans la fourchette prévue de 5h. Ce fut un pur bonheur pour les organisateurs de faire découvrir notre patrimoine environnemental, très près du terrain, et l'ensemble des participants leur ont fait part de leur totale satisfaction. Le moment tout aussi agréable fut celui de la restauration avec les pizzas cuites au four à pain et la bonne humeur communicative de tous les bénévoles qui avaient pris en charge cette journée.



DU MONDE POUR DEGUSTER LE ROUGAIL



Il a soufflé récemment un petit air de réunion à la salle des fêtes, rien d'insolite direz-vous, mais il s'agissait en l'occurrence d'un plat importé des îles : Le Rougail. Une association de riz et de saucisses accommodées d'une sauce pimentée qui rend cette association particulièrement exquise. Cette soirée était organisée par l'association des parents d'élèves et plus de 150 personnes avaient répondu présent à leur invitation. Ils tiennent par ailleurs à remercier toutes celles et ceux qui sont venus les encourager pour cette soirée dont les bénéfices serviront à soutenir les diverses activités des écoliers de l'école Yves et Noëlle DUTEIL.



HISTOIRE DU BASSIN ET HISTOIRE CULINAIRE POUR LES INFATIGABLES



Une cinquantaine d'infatigables de BOUSSAC – VORS se sont retrouvés à l'espace Raymond LACOMBE pour leur sortie hivernale, conduits par Christian et SEGALA CARS. Direction AUBIN pour une visite au musée de la mine. Une rencontre très enrichissante sur le passé de l'activité minière dans le bassin DECAZEVILLOIS, présentée par Renée BELIERES qui avec ses propos très imagés a permis à chacun de s'imprégner de cette page d'histoire. Ce musée appelé Lucien MAZARS ancien ouvrier des houillères qui a gravi tous les échelons et qui l'ont conduit à être maire d'AUBIN et conseiller général du canton est un véritable miroir de l'histoire industrielle du bassin AUBIN – DECAZEVILLE. De nombreuses photographies, documents d'époque, matériels (lampes, pioches, wagonnets, etc...) permettent d'avoir une image concrète de cette vie de labeur et de souffrance, mais aussi de découvrir cet énorme élan de solidarité entre mineurs qui était le ciment de leurs dures conditions de vie. Cette visite s'est terminée par une simulation spectaculaire d'un coup de grisou. Après cette immersion dans la vie minière grave certes, mais aussi très riche en réalité, direction ASPRIERES et le restaurant bien nommé CHAMPAGNE. Nul besoin de présenter cette spécialité de saison locale, mais tout simplement évoquer ce poisson séché appelé stockfish et que les gens ont très judicieusement Occitanisé pour l'appeler

Estafinade (ou estofinado). Un savant mélange du poisson et de la pomme de terre qui régale bien des papilles. Un petit tour du village d'ASPRIERES en guise de digestion, et c'était le chemin du retour après cette agréable journée.



MEDAILLE MILITAIRE POUR JACQUES LEMERAY



Récemment furent célébrées les commémorations de fin des hostilités en ALGERIE. Les derniers participants de cette tragédie s'amenuisent mais il y en a encore là pour témoigner de cette page sombre de notre histoire. Jacques LEMERAY est l'un d'entre eux et fut décoré pour cette commémoration de la médaille militaire à BARAQUEVILLE par Jacques BARBEZANGE (maire et conseiller départemental). A noter que Simon ALCOUFFE, résidant de la commune de BOUSSAC fut également récipiendaire. Par les temps qui courent il est essentiel de marquer ces événements en notant en particulier que cette guerre que l'on nommait sous le nom édulcoré d'« événements » marque le dernier conflit de notre pays. Toute notre reconnaissance est due à ces hommes pour leur sacrifice à qui de longs mois de leur jeunesse ont été confisqués.

Après une carrière professionnelle à AIX EN PROVENCE, Jacques LEMERAY est revenu à L'IGALOU après avoir restauré la maison de vacances familiale. C'est devenu pour lui et son épouse Claude un havre de paix et de quiétude auquel ils aspirent tous deux. On se doit de rappeler également l'enthousiasme qu'ils ont mis durant plusieurs années à illuminer leur demeure et la célèbre crèche où des centaines de personnes sont venues s'émerveiller.

Drapeau communal : Le drapeau communal arboré lors des diverses cérémonies avait subi au fil des ans l'usure du temps. La municipalité a fait des démarches pour le restaurer, mais ces travaux de réfection (soie, brodé de fils d'or) engendraient des couts exponentiels. De ce fait, la commune s'est dotée d'un tout nouveau drapeau flambant neuf qui fut présenté à cette occasion.



DES PROJETS POUR LA TAVERNE D'ALBERT

L'association qui anime le four à pain, la bien nommée TAVERNE D'ALBERT, a tenu son assemblée générale. Son président Dominique LAURENT accueille et remercie les membres présents et fait part des diverses activités de l'année écoulée qui ont toutes confirmé un même succès. Pour ce qui est de la trésorerie, l'exercice 2025 fait apparaître un excédent tout à fait honorable et le quitus est donné pour valider ces comptes. Il est ensuite procédé au renouvellement du bureau qui aura la composition suivante : Dominique LAURENT (Président) – PUECH Cyrielle (secrétaire) – COMETTI Sébastien (Trésorier). Sont ensuite abordés les différentes animations prévues pour l'année avec la reconduction de leur ensemble.

A noter que pour le marché gourmand, en collaboration avec le comité d'animation il est prévu de faire quatre fournées de 25 pains de meule. La journée four ouvert est prévue le 7 septembre à laquelle devrait se rajouter une cuisson de soupe au fromage le 18 octobre. Pour ce qui est des galettes, quatre fournées de 13 galettes sont programmées début 2026. Sont ensuite évoquées les questions diverses avec entre autres l'éventualité de se doter d'un pétrin car il est envisagé de faire évoluer l'association avec la confection de la pâte à pain. La soirée s'est ensuite prolongée autour d'un bon repas à la crêperie LA SEGALINE à RIEUPEYROUX.



PLANTATION DE HAIES MULTI-USAGES

Dans le cadre du programme de plantation de l'Association Arbres Haies et Paysages d'Aveyron et du programme Trame Verte Occitanie animé par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron, une haie de 200 mètres a été implantée sur l'exploitation du GAEC des Mille Collines à Boussac. Les travaux ont été réalisés grâce à la participation de l'Association de Chasse de Boussac qui avait mobilisé une dizaine de chasseurs. Cela fait plusieurs années que Christian et Jean-Marc Soulié, exploitants en vaches allaitantes replantent des haies sur leurs parcelles. Le but principal recherché est faire de l'ombre aux animaux notamment en période de forte chaleur ou de leur fournir de l'abri lors des intempéries. Ces aménagements limitent aussi l'érosion et permettent de filtrer les eaux de surfaces. Ils sont également favorables à la biodiversité en général en apportant nourriture, zone de refuges et de reproduction. Une belle démarche qui illustre parfaitement la synergie qui peut être mise en place sur le terrain entre agriculteurs et chasseurs.

A noter que c'est Guillaume DRULHE de L'ISSANCHOU (Technicien de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron) qui a piloté ce projet.



UNE CHASSE AUX ŒUFS ENTHOUSIASMANTE



La chasse aux œufs de paques est une tradition bien établie qui génère l'émerveillement des enfants souvent dans le cadre familial, mais pour cette occasion c'est le comité d'animation qui a pris en charge cette année la course au trésor pour les enfants de la commune. C'est ainsi qu'en cette belle journée Pascale régnait une fébrilité très perceptible auprès de tous ces petits, munis de leur panier pour aller chercher ces gourmandises sacrées. L'histoire nous dit que ce sont des lapins (blancs) qui les déposeraient, tandis que d'autres pensent qu'il s'agit plus naturellement des poules. En tout cas, les



responsables du comité se sont bien acquittés de ce rôle pour le plus grand bonheur de ces enfants émerveillés de ces friandises. Une belle initiative qui avec de petits moyens a su proposer de petits bonheurs et qui fut largement payée en retour par le sourire de tous ces petits.



C'EST AVEC SERIEUX QUE LES MARCHEURS ONT FAIT LES IGUES



Les semaines se succèdent pour l'association des « chemins de BOUSSAC et du SEGALA » et tous les jeudis sont le fruit de nouvelles découvertes sur un large territoire du SEGALA et de ses environs. La dernière en date a conduit le groupe de randonneuses et randonneurs à COMPOLIBAT pour aller marcher sur le circuit qui conduit aux célèbres IGUES locales. Un site tout à fait insolite qui donne un air de COLORADO fut constitué par l'érosion et le ravinement de l'argile rouge dans ces IGUES (sillon de 20 m de profondeur pour 40 à 70 m de large). Ces cheminées de fées du PY et de ROUFFIES offrent une vision bien curieuse de ce que la nature a le don d'offrir parfois. Par cette journée de début de printemps il y avait également l'enchantement d'évoluer dans un cadre magnifique de verdure fleurie avec les premiers troupeaux en pacage. Le retour au village authentique de COMPOLIBAT se fit en longeant l'AVEYRON franchie sur le superbe pont de CAMBON édifié en 1829. Nous sommes bien lotis d'avoir cette multitude de chemins qui sillonnent notre environnement et qui offrent une belle diversité d'environnement paysager et de constructions typiques.



L'IDÉE RECETTE



FLAN AUX ASPERGES



- **4 OEUFS**
- **250 G DE CRÈME FRAÎCHE**
- **2 ASPERGES BLANCHES**
- **ASPERGES VERTES POUR LA DÉCORATION**
- **POIVRE**
- **SEL**

PRÉCHAUFFER LE FOUR À 180°C

BIEN ÉGOUTTER LES ASPERGES ET LES PRESSER POUR EN EXTRAIRE TOUTE L'EAU.

DANS UN MIXER (C'EST INDISPENSABLE SINON LES FILS DES ASPERGES NE SERONT PAS RÉDUITS), METTRE LES ASPERGES, LES OEUFS ENTIERS, LA CRÈME FRAÎCHE ET DU SEL ET DU POIVRE. MIXER 30 SECONDES JUSQU'À L'OBTENTION D'UNE CRÈME ONCTUEUSE.

BEURRER UN MOULE À CAKE, FARINEZ-LE LÉGÈREMENT Y VERSER LA PRÉPARATION

ENFOURNEZ AU BAIN-MARIE ET FAIRE CUIRE PENDANT 40 MINUTES ENVIRON

SERVIR FROID AVEC UNE SAUCE FAITE AVEC DE LA CRÈME FLEURETTE, UN FILET DE CITRON ET DES HERBES.

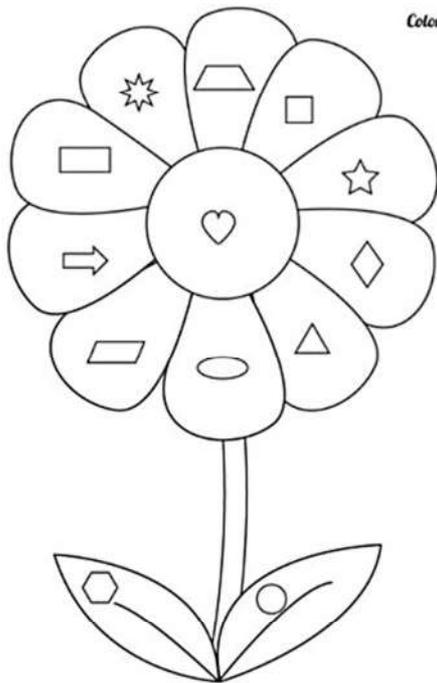
LE COIN DES ENFANTS

CHERCHE & TROUVE



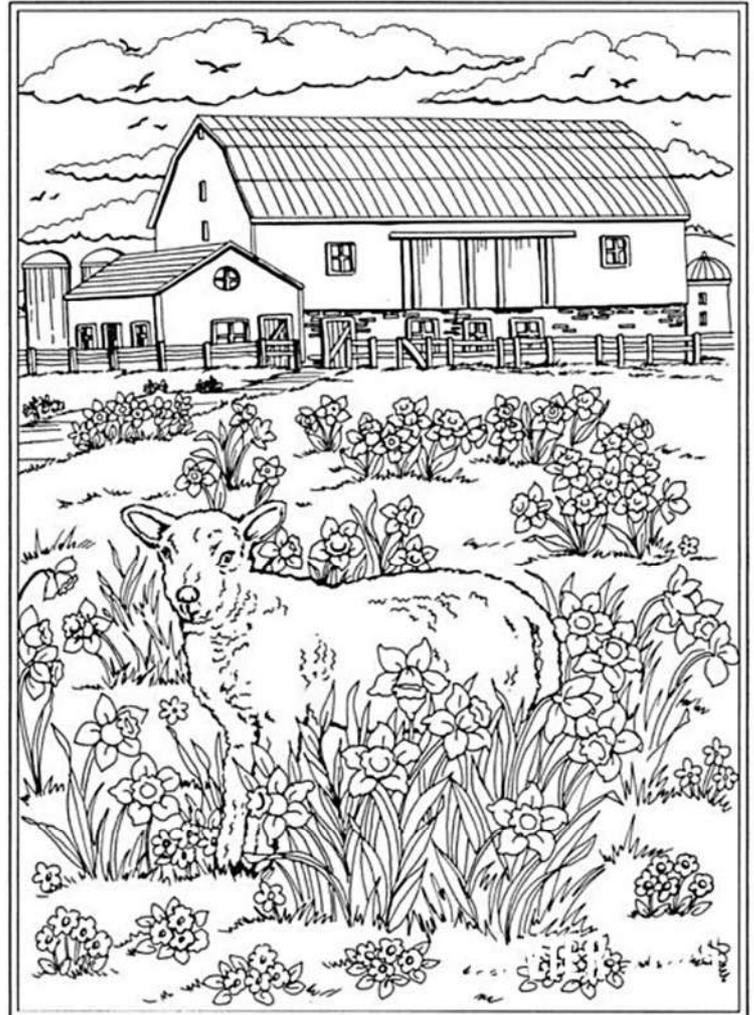
3 7 5 *Printemps* 14 6 9

POUR LES ARTISTES



Colorie cette fleur en suivant le code couleur

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-





VOS PHOTOS SUR LA COMMUNE

